

# 5 LES APPRENTIS

5.1.	Les centres de formation d'apprentis : évolution des effectifs	144
5.2.	Les apprentis par région et académie	146
5.3.	Les apprentis par spécialité de formation	148
5.4.	L'apprentissage dans le second cycle professionnel	150
5.5.	Les origines scolaires des apprentis du second degré	152
5.6.	L'apprentissage dans le supérieur	154
5.7.	Les apprentis en EPLE	156
5.8.	Les apprentis et les CFA en 2014-2015	158

## DÉFINITIONS

**E**N 2013-2014 le nombre d'apprentis s'établit à 424 300 soit une baisse de 3,1 %, après une stabilisation des effectifs l'année précédente (1).

Le niveau V accueille deux apprentis sur cinq et 93,5 % des jeunes de ce niveau préparent un CAP. Au niveau IV, un peu plus d'un quart des apprentis se répartissent entre le baccalauréat professionnel (58 900 apprentis) et le brevet professionnel (43 800). L'enseignement supérieur en comptabilise un tiers, dont près de la moitié en BTS.

Les évolutions d'effectifs sont très différentes selon le niveau du diplôme préparé. Avec la réforme de la voie professionnelle à la rentrée 2009 et la suppression du BEP (niveau V) au profit du baccalauréat professionnel en 3 ans (niveau IV), les effectifs en apprentissage de niveau V se sont nettement réduits dès la rentrée 2009. En 2013-2014, le nombre d'apprentis en niveau V recule de 6 % du fait de la baisse de ceux préparant un CAP ; le niveau IV décroît également (- 4,5 %) avec une baisse des apprentis en baccalauréat professionnel et en brevet professionnel (respectivement - 6,3 % et - 2,9 % par rapport à l'année précédente). Globalement, les niveaux du supérieur augmentent de 2 % par rapport à 2012 : - 1,5 % pour le BTS et + 4,9 % pour les autres diplômes du supérieur. Les formations du supérieur, autres que le BTS, accueillent 18,2 % des apprentis en 2013-2014 contre 6,4 % en 2000-2001.

Les filles sont toujours largement minoritaires dans l'apprentissage. Elles ne représentent que 32 % des effectifs (2). Cette proportion reste relativement stable d'une année à l'autre. À chaque niveau de formation, elle varie en fonction de l'importance des spécialités des services : de 26 % au niveau V à 47 % au niveau II.

Parmi l'ensemble des jeunes âgés de 16 à 25 ans (âges théoriques des apprentis), 5,2 % suivent une formation en apprentissage. Liés au développement de l'apprentissage dans le supérieur, les taux de scolarisation augmentent entre 2012 et 2013 pour les âges supérieurs à 21 ans (3).

Les apprentis se répartissent dans un peu plus de 1 000 établissements, principalement en centre de formation d'apprentis (CFA). 49 % des effectifs d'apprentis relèvent d'un établissement géré par un organisme privé, 26,7 % par une chambre de métiers, de commerce ou d'industrie, 16,9 % par des établissements d'enseignement (lycées, universités ou sections d'apprentissage) (4).

**APPRENTIS** - Les apprentis sont théoriquement des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou une certification) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise (sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage) et des enseignements dispensés dans un CFA. Des dérogations sur la limite d'âge sont possibles, en cas d'enchaînement de formations en apprentissage, de reprise d'un commerce et également pour les personnes reconnues en tant que travailleur handicapé.

**CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS (CFA)** - Les CFA sont des établissements d'enseignement dispensant une formation générale, technologique et pratique qui doit compléter la formation reçue en entreprise et s'articuler avec elle. La tutelle pédagogique est en général exercée par le ministère en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou par le ministère en charge de l'agriculture. Ils sont créés pour la plupart à la suite de la conclusion de conventions entre les régions et des organismes. Ainsi, les CFA peuvent être distingués selon les types d'organismes qui les gèrent (voir tableau 4).

**PRÉAPPRENTIS** - Sous statut scolaire, les élèves suivent leur formation dans des classes préparatoires à l'apprentissage dont l'appellation a évolué dans le temps : classes préparatoires à l'apprentissage (CPA), classes d'initiation préprofessionnelle par alternance (Clipa), dispositifs d'initiation aux métiers en alternance (DIMA). Ces classes peuvent aussi être implantées en collège ou en lycée.

**NIVEAU V** - Préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel, type CAP ou BEP.

**NIVEAU IV** - Préparation d'un diplôme de second cycle long, type baccalauréat ou brevet professionnel.

**NIVEAU III** - Préparation d'un diplôme de niveau bac + 2, type BTS ou DUT.

**NIVEAUX II ET I** - Préparation d'un diplôme de niveau égal ou supérieur à bac + 3.

**TAUX DE SCOLARISATION EN APPRENTISSAGE** - Pourcentage de jeunes d'un âge donné scolarisés en apprentissage par rapport à la population totale du même âge.

## SOURCES

MENESR-DEPP, Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information : 2015-n° 03.

- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Références, juin 2009.

## 1 Évolution des effectifs dans les centres de formation d'apprentis

	1995 1996	2000 2001	2005 2006	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014
CAP	188 070	183 997	175 002	183 038	177 578	177 290	176 956	177 298	174 740	163 381
BEP	36 129	52 974	46 554	48 604	45 600	22 539	4 320	1 763	-	-
Autres diplômes de niveau V	7 936	8 362	7 057	7 652	8 481	9 938	10 581	10 499	11 135	11 273
<b>Total niveau V</b>	<b>232 135</b>	<b>245 333</b>	<b>228 613</b>	<b>239 294</b>	<b>231 659</b>	<b>209 767</b>	<b>191 857</b>	<b>189 560</b>	<b>185 875</b>	<b>174 654</b>
BP	21 299	31 195	40 544	43 402	44 185	46 485	47 778	46 250	44 751	43 772
Bac professionnel	15 632	33 404	39 820	44 995	46 884	57 638	67 020	68 636	62 875	58 905
Autres diplômes de niveau IV	4 396	4 756	6 245	7 356	7 401	7 777	8 220	9 002	9 271	9 005
<b>Total niveau IV</b>	<b>41 327</b>	<b>69 355</b>	<b>86 609</b>	<b>95 753</b>	<b>98 470</b>	<b>111 900</b>	<b>123 018</b>	<b>123 888</b>	<b>116 897</b>	<b>111 682</b>
BTS	12 539	27 800	35 345	45 000	47 249	48 093	49 965	55 136	61 769	60 834
Autres diplômes de niveau III	2 734	7 753	8 888	10 577	11 323	11 439	12 109	12 057	13 099	13 214
<b>Total niveau III</b>	<b>15 273</b>	<b>35 553</b>	<b>44 233</b>	<b>55 577</b>	<b>58 572</b>	<b>59 532</b>	<b>62 074</b>	<b>67 193</b>	<b>74 868</b>	<b>74 048</b>
Licence	56	692	5 392	8 580	9 983	10 663	11 943	13 515	14 522	15 035
Master	-	-	2 999	5 992	7 023	8 083	9 522	11 194	12 676	13 441
Diplôme d'ingénieur	1 734	4 644	7 153	9 147	10 279	11 489	12 706	14 083	15 856	17 351
Autres diplômes de niveaux I et II	2 987	10 297	10 860	10 819	11 664	13 308	15 160	16 901	17 449	18 137
<b>Total niveaux I et II</b>	<b>4 777</b>	<b>15 633</b>	<b>26 404</b>	<b>34 538</b>	<b>38 949</b>	<b>43 543</b>	<b>49 331</b>	<b>55 693</b>	<b>60 503</b>	<b>63 964</b>
<b>Total apprentis</b>	<b>293 512</b>	<b>365 874</b>	<b>385 859</b>	<b>425 162</b>	<b>427 650</b>	<b>424 742</b>	<b>426 280</b>	<b>436 334</b>	<b>438 143</b>	<b>424 348</b>
Préapprentissage	10 409	10 184	9 718	8 547	7 583	7 344	7 243	6 919	6 670	5 769
<b>Total apprentis + préapprentissage</b>	<b>303 921</b>	<b>376 058</b>	<b>395 577</b>	<b>433 709</b>	<b>435 233</b>	<b>432 086</b>	<b>433 523</b>	<b>443 253</b>	<b>444 813</b>	<b>430 117</b>

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011.

## 2 Répartition des apprentis par niveau de formation et par année en 2013-2014

	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	Cursus 1 an	Total	Part des filles (%)
Niveau V	82 539	77 749	486	13 880	174 654	26
Niveau IV	37 769	48 127	22 396	3 390	111 682	33
Niveau III	34 193	36 610	1 015	2 230	74 048	38
Niveau II	1 747	2 937	1 336	16 917	22 937	47
Niveau I	12 951	13 294	6 680	8 055	(1) 41 027	37
<b>Total</b>	<b>169 199</b>	<b>178 717</b>	<b>31 913</b>	<b>44 472</b>	<b>424 348</b>	<b>32</b>

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

1. Y compris 47 apprentis en 4<sup>e</sup> année d'apprentissage.

## 3 Taux de scolarisation par âge en apprentissage, en %.

Âge	Effectifs d'apprentis 2013	Taux de scolarisation en apprentissage	
		2013	2012
15 ans ou moins	15 234	1,9	2,1
16 ans	49 206	6,2	6,8
17 ans	61 139	7,6	8,3
18 ans	60 295	7,6	7,9
19 ans	54 493	7,2	7,3
20 ans	48 543	6,5	6,6
21 ans	41 708	5,4	5,5
22 ans	35 237	4,6	4,3
23 ans	25 213	3,2	3,1
24 ans	16 409	2,1	2,0
25 ans	9 901	1,3	1,2
26 ans ou plus	6 718	n.s.	n.s.
<b>16-25 ans</b>	<b>402 144</b>	<b>5,2</b>	<b>5,2</b>

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

Lecture : en 2013, parmi l'ensemble des jeunes âgés de 17 ans, 7,6 % suivent une formation en apprentissage.

## 4 Répartition des apprentis par organisme gestionnaire, niveau de formation et nombre d'établissements en 2013-2014

	Secondaire	Supérieur	Total	Nombre d'établissements
Association mixte consulaire	11 160	1 699	12 859	18
Chambre d'agriculture	578	279	857	2
Chambre de commerce et d'industrie	24 060	21 719	45 779	85
Chambre des métiers	65 029	2 605	67 634	77
CFA résultant d'une convention nationale	324	39	363	4
Association, organisme pro, entreprise, groupement	127 306	80 608	207 914	504
Collectivités locales et territoriales	8 951	284	9 235	21
EPLÉFPA (1)	19 077	6 347	25 424	96
Établissement de formation ou recherche	1 133	9 062	10 195	35
Établissement public local d'enseignement	18 536	8 423	26 959	112
Établissement scolaire privé sous contrat	4 594	2 006	6 600	26
Section d'apprentissage	1 163	1 268	2 431	24
Groupement d'intérêt public	4 425	3 673	8 098	10
<b>Total</b>	<b>286 336</b>	<b>138 012</b>	<b>424 348</b>	<b>1 014</b>

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

1. Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole.

## DÉFINITIONS

**L**A RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE de l'apprentissage, qui est liée à l'environnement économique local (notamment à l'existence d'entreprises aptes à accueillir les jeunes), fait apparaître de grandes disparités régionales. La concentration des effectifs dans certaines régions ne reflète pas pour autant l'importance que revêt l'apprentissage dans le système de formation professionnelle des régions (voir 5.4).

Au 31 décembre 2013, six académies (Créteil, Lille, Lyon, Nantes, Paris et Versailles) forment chacune plus de 20 000 apprentis ; en particulier Versailles en accueille 34 600 et Nantes 28 300. La région Île-de-France concentre, à elle seule, 19,2 % de l'ensemble des apprentis de France (1).

Entre 2012 et 2013, la tendance nationale est à la baisse de l'effectif global d'apprentis (-3,1 %). La moitié des académies enregistrent une baisse de leurs effectifs supérieure à 3 %. Seule l'académie de La Réunion connaît une croissance du nombre d'apprentis avec un maintien des effectifs dans le secondaire et une nette augmentation dans le supérieur (+12 %).

La proportion d'apprentis parmi les jeunes de 16-25 ans apporte un autre classement. De 5,1 % au niveau national, elle varie de 1,7 % pour l'académie de la Guyane à 7 % pour celle de Poitiers (2). Les académies qui accueillent un grand nombre d'apprentis ne sont pas nécessairement celles qui ont les proportions d'apprentis les plus élevées. À Versailles, académie accueillant le plus d'apprentis, la proportion d'apprentis parmi les 16-25 ans est de 4,9 %.

Entre 2012 et 2013, treize académies connaissent une forte baisse (au moins 8 %) de leur nombre d'entrées en apprentissage (3). Seule Nantes résiste (légère baisse de 1,3 %) du fait des besoins de renouvellement de main-d'œuvre du secteur agricole. La diminution est du même ordre pour Reims. La Réunion se distingue par une augmentation de ses entrées (+2,8 %) et la Guadeloupe par une chute de 37 % des siennes.

Concernant les formations du secondaire, toutes les académies enregistrent une baisse de leurs entrées en apprentissage, à l'exception de l'académie de La Réunion (+0,9 %). S'agissant des diplômes du supérieur, les entrées en apprentissage augmentent dans six académies (Montpellier, Reims, La Réunion, Corse, Clermont-Ferrand et Guyane).

**NIVEAU V** - Préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel, type CAP ou BEP.

**NIVEAU IV** - Préparation d'un diplôme de second cycle long, type baccalauréat ou brevet professionnel.

**NIVEAU III** - Préparation d'un diplôme de niveau bac + 2, type BTS ou DUT.

**NIVEAUX II ET I** - Préparation d'un diplôme de niveau égal ou supérieur à bac + 3.

**ENTRÉES EN APPRENTISSAGE** - Il s'agit d'apprentis inscrits dans une première année d'apprentissage pour suivre une formation qui se réalise en totalité sous statut d'apprenti ou seulement pour la dernière année du cursus (par exemple, la dernière année de Master). Ces apprentis peuvent provenir de la voie scolaire, d'une autre formation en apprentissage (succession de deux formations en apprentissage) ou d'une autre situation (emploi, sans-emploi, stage etc.).

## SOURCES

MENESR-DEPP, Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.

## POUR EN SAVOIR PLUS

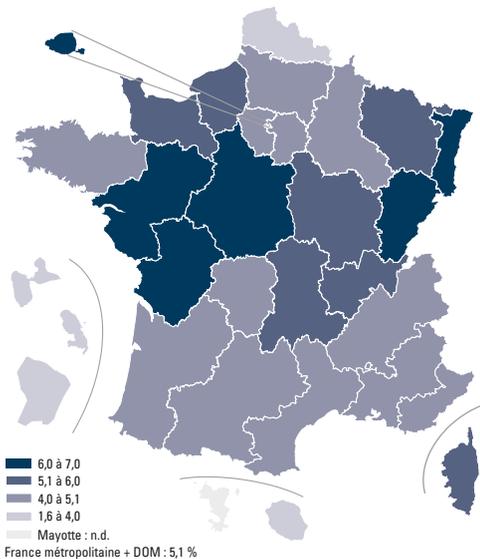
- *Note d'Information* : 2015-n° 03.

- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Références, juin 2009.

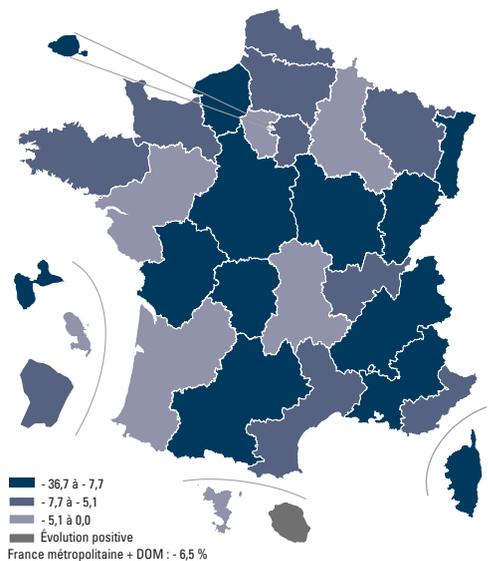
## 1 Effectifs d'apprentis par niveau de formation en 2013-2014

Régions	Académies	Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau II	Niveau I	Total	Rappel 2012-2013
Alsace	Strasbourg	6 305	3 936	2 817	1 067	1 069	15 194	15 511
Aquitaine	Bordeaux	8 746	4 758	2 615	705	1 562	18 386	18 676
Auvergne	Clermont-Ferrand	4 971	2 349	815	250	431	8 816	8 963
Basse-Normandie	Caen	5 302	3 236	1 199	220	557	10 514	10 710
Bourgogne	Dijon	5 204	2 724	1 434	182	414	9 958	10 777
Bretagne	Rennes	8 656	5 247	2 219	604	1 223	17 949	18 348
Centre	Orléans-Tours	8 917	5 319	3 415	694	913	19 258	20 152
Champagne-Ardenne	Reims	4 174	2 217	1 032	282	575	8 280	8 498
Corse	Corse	1 176	331	347	87	121	2 062	2 080
Franche-Comté	Besançon	4 051	2 761	2 161	421	418	9 812	10 228
Haute-Normandie	Rouen	6 516	3 482	1 951	487	993	13 429	13 940
Île-de-France	Créteil	6 991	5 576	4 726	2 501	3 650	23 444	24 491
	Paris	4 012	4 773	5 213	3 044	6 349	23 391	24 351
	Versailles	7 809	7 224	7 517	4 398	7 605	34 553	34 905
	Total Île-de-France	18 812	17 573	17 456	9 943	17 604	81 388	83 747
Languedoc-Roussillon	Montpellier	7 429	3 816	2 510	685	1 691	16 131	16 227
Limousin	Limoges	1 847	1 145	391	252	116	3 751	3 920
Lorraine	Nancy-Metz	6 765	4 530	3 206	786	745	16 032	16 502
Midi-Pyrénées	Toulouse	8 498	3 938	2 843	595	1 329	17 203	17 963
Nord - Pas-de-Calais	Lille	8 268	5 953	4 578	639	2 433	21 871	22 589
Pays de la Loire	Nantes	11 989	9 410	4 760	766	1 361	28 286	29 435
Picardie	Amiens	4 972	3 211	2 133	362	1 197	11 875	12 412
Poitou-Charentes	Poitiers	6 157	3 978	2 546	504	840	14 025	14 601
Provence - Alpes - Côte d'Azur	Aix-Marseille	7 987	5 031	2 783	636	1 152	17 589	18 472
	Nice	6 554	2 909	1 239	272	822	11 796	12 387
	Total PACA	14 541	7 940	4 022	908	1 974	29 385	30 859
Rhône-Alpes	Grenoble	9 084	5 637	3 301	717	1 042	19 781	20 330
	Lyon	8 018	6 229	4 563	1 318	2 308	22 436	22 908
	Total Rhône-Alpes	17 102	11 866	7 864	2 035	3 350	42 217	43 238
	<b>France métropolitaine</b>	<b>170 398</b>	<b>109 720</b>	<b>72 314</b>	<b>22 474</b>	<b>40 916</b>	<b>415 822</b>	<b>429 376</b>
Guadeloupe	Guadeloupe	903	154	356	63	20	1 496	1 722
Guyane	Guyane	353	56	196	58	-	663	702
Martinique	Martinique	502	518	328	139	13	1 500	1 599
Mayotte	Mayotte	215	37	-	-	-	252	267
La Réunion	La Réunion	2 283	1 197	854	203	78	4 615	4 477
	<b>DOM</b>	<b>4 256</b>	<b>1 962</b>	<b>1 734</b>	<b>463</b>	<b>111</b>	<b>8 526</b>	<b>8 767</b>
<b>France métropolitaine + DOM</b>		<b>174 654</b>	<b>111 682</b>	<b>74 048</b>	<b>22 937</b>	<b>41 027</b>	<b>424 348</b>	<b>438 143</b>

## 2 Proportion d'apprentis parmi les 16-25 ans en 2013-2014, en %.



## 3 Évolution des entrées en apprentissage entre 2012 et 2013, en %.



**E**n 2013-2014, l'apprentissage en France métropolitaine et dans les DOM, tous niveaux de formation confondus, reste orienté vers les domaines de la production (59,2 %) (1). Il y a un contraste entre le secondaire (niveaux IV et V), relevant majoritairement des domaines de la production (68,8 %), et le supérieur (niveaux I, II et III), relevant majoritairement de ceux des services (58,5 %).

Au niveau V, près de trois apprentis sur quatre préparent leur diplôme dans les domaines de la production. Les effectifs les plus importants se concentrent dans les spécialités du génie civil et de la construction, et dans celles des transformations.

Les domaines de la production concentrent également un grand nombre d'apprentis en formation de niveau IV (61,1 %).

Les apprentis suivant une formation de l'enseignement supérieur relèvent majoritairement des domaines des services (56,2 % pour le niveau III, 73,2 % pour le niveau II et 54,3 % pour le niveau I) et plus particulièrement dans celui des échanges et gestion (respectivement 35,3 %, 54,6 % et 38,1 %).

Tous niveaux confondus, les filles sont toujours minoritaires dans l'apprentissage (32,3 %). La part des filles reste la plus élevée au niveau II (47,1 %). Plus globalement, la part des filles à chaque niveau est liée à l'importance de l'offre de formation dans les spécialités des services.

Les domaines de la production sont à dominante fortement masculine : 89,2 % sont des garçons. Les filles sont majoritaires en revanche dans les formations relevant des domaines « Services aux personnes » (77,7 %), « Matériaux souples » (70,2 %) et « Échanges et gestion » (59,2 %).

## DÉFINITIONS

**SPÉCIALITÉS DE FORMATIONS** - La nomenclature utilisée est celle des spécialités de formations, établie par le Conseil national de l'information statistique (CNIS) en décembre 1993. Le niveau de classement retenu est le niveau 17, dit des « domaines de spécialités ».

**NIVEAU V** - Préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel, type CAP ou BEP.

**NIVEAU IV** - Préparation d'un diplôme de second cycle long, type baccalauréat ou brevet professionnel.

**NIVEAU III** - Préparation d'un diplôme bac + 2, type BTS ou DUT.

**NIVEAUX II ET I** - Préparation d'un diplôme de niveau égal ou supérieur à bac + 3.

## SOURCES

MENESR-DEPP, Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Note d'Information* : 2015-n° 03.

- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Références, juin 2009.

## 1 Effectifs des apprentis par domaine de spécialités et niveau de formation en 2013-2014

Domaines de spécialités	Niveau V			Niveau IV			Niveau III		
	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition (%)	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition (%)	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition (%)
11 - Mathématiques et sciences	-	-	-	-	-	-	252	37,3	0,4
12 - Sciences humaines et droit	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13 - Lettres et arts	-	-	-	42	50,0	ε	25	44,0	ε
<b>Domaines disciplinaires</b>	-	-	-	<b>42</b>	<b>50,0</b>	<b>ε</b>	<b>277</b>	<b>37,9</b>	<b>0,4</b>
20 - Spécialités pluritechnologiques de la production	103	3,9	0,1	467	12,0	0,4	7 615	5,7	10,3
21 - Agriculture, pêche, forêt	11 173	11,2	6,4	11 763	19,6	10,5	7 404	23,7	10,0
22 - Transformations	52 444	17,6	30,0	16 106	15,6	14,4	3 570	21,8	4,8
23 - Génie civil, constructions, bois	42 562	2,4	24,4	13 197	5,5	11,8	3 666	11,7	5,0
24 - Matériaux souples	599	63,9	0,3	192	77,1	0,2	115	92,2	0,2
25 - Mécanique, électricité, électronique	21 873	1,4	12,5	26 467	2,1	23,7	9 754	3,5	13,2
<b>Domaines de la production</b>	<b>128 754</b>	<b>9,4</b>	<b>73,7</b>	<b>68 192</b>	<b>9,3</b>	<b>61,1</b>	<b>32 124</b>	<b>12,0</b>	<b>43,4</b>
30 - Spécialités plurivalentes des services	-	-	-	691	84,8	0,6	21	81,0	ε
31 - Échanges et gestion	17 178	68,5	9,8	14 465	59,3	13,0	26 099	56,5	35,3
32 - Communication et information	441	23,1	0,3	1 783	50,4	1,6	6 595	53,2	8,9
33 - Services aux personnes	27 481	77,2	15,7	25 521	80,6	22,9	7 856	71,1	10,6
34 - Services à la collectivité	800	35,4	0,5	988	33,9	0,9	1 076	36,1	1,5
<b>Domaines des services</b>	<b>45 900</b>	<b>72,7</b>	<b>26,3</b>	<b>43 448</b>	<b>71,3</b>	<b>38,9</b>	<b>41 647</b>	<b>58,2</b>	<b>56,2</b>
<b>Total</b>	<b>174 654</b>	<b>26,1</b>	<b>100,0</b>	<b>111 682</b>	<b>33,4</b>	<b>100,0</b>	<b>74 048</b>	<b>38,1</b>	<b>100,0</b>

Domaines de spécialités	Niveau II			Niveau I			Ensemble		
	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition (%)	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition (%)	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition (%)
11 - Mathématiques et sciences	204	41,2	0,9	751	46,2	1,8	1 207	43,5	0,3
12 - Sciences humaines et droit	390	64,1	1,7	1 365	64,6	3,3	1 755	64,5	0,4
13 - Lettres et arts	19	78,9	0,1	146	78,1	0,4	232	69,4	0,1
<b>Domaines disciplinaires</b>	<b>613</b>	<b>56,9</b>	<b>2,7</b>	<b>2 262</b>	<b>59,4</b>	<b>5,5</b>	<b>3 194</b>	<b>56,9</b>	<b>0,8</b>
20 - Spécialités pluritechnologiques de la production	1 567	25,0	6,8	5 588	17,6	13,6	15 340	12,2	3,6
21 - Agriculture, pêche, forêt	440	33,6	1,9	822	53,4	2,0	31 602	18,6	7,5
22 - Transformations	2 060	44,4	9,0	2 141	35,4	5,2	76 321	18,6	18,0
23 - Génie civil, constructions, bois	625	16,6	2,7	1 924	17,7	4,7	61 974	4,2	14,6
24 - Matériaux souples	50	88,0	0,2	170	64,1	0,4	1 126	70,2	0,3
25 - Mécanique, électricité, électronique	793	6,9	3,5	5 845	10,6	14,3	64 735	2,9	15,3
<b>Domaines de la production</b>	<b>5 535</b>	<b>29,9</b>	<b>24,1</b>	<b>16 490</b>	<b>19,7</b>	<b>40,2</b>	<b>251 095</b>	<b>10,8</b>	<b>59,2</b>
30 - Spécialités plurivalentes des services	17	70,6	0,1	32	46,9	0,1	761	82,8	0,2
31 - Échanges et gestion	12 517	57,4	54,6	15 617	54,9	38,1	85 876	59,2	20,2
32 - Communication et information	2 799	24,9	12,2	5 095	21,4	12,4	16 713	37,7	3,9
33 - Services aux personnes	989	71,8	4,3	564	70,0	1,4	62 411	77,7	14,7
34 - Services à la collectivité	467	40,5	2,0	967	50,2	2,4	4 298	39,1	1,0
<b>Domaines des services</b>	<b>16 789</b>	<b>52,3</b>	<b>73,2</b>	<b>22 275</b>	<b>47,4</b>	<b>54,3</b>	<b>170 059</b>	<b>63,5</b>	<b>40,1</b>
<b>Total</b>	<b>22 937</b>	<b>47,1</b>	<b>100,0</b>	<b>41 027</b>	<b>36,9</b>	<b>100,0</b>	<b>424 348</b>	<b>32,3</b>	<b>100,0</b>

► **Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.**

**Lecture :** 16 789 apprentis de niveau II préparent un diplôme dans le domaine des services. 52,3 % sont des filles. 73,2 % des apprentis de niveau II se forment dans les spécialités des services.

## DÉFINITIONS

**L**ES FORMATIONS du second cycle professionnel (principalement CAP pour le niveau V et brevet professionnel ou baccalauréat professionnel pour le niveau IV) sont accessibles par apprentissage (formation en CFA) ou par la voie scolaire (formation en lycée). L'apprentissage représente, en 2013, 27,2 % des formations du second degré professionnel (niveaux V et IV) avec de fortes disparités entre les deux niveaux : 55,3 % des effectifs de niveau V sont des apprentis, contre 15,1 % des effectifs de niveau IV (1). En 2013-2014, plus de la moitié des jeunes préparant un CAP le font sous statut apprenti alors que moins d'un jeune sur dix préparant un baccalauréat professionnel le fait sous ce statut.

Le poids de l'apprentissage dans les formations professionnelles du second degré diminue entre 2012 et 2013 (- 1,5 point) et présente des évolutions assez similaires pour chacun des niveaux : - 1,2 point pour le niveau V et - 1 point pour le niveau IV.

La réforme de la voie professionnelle de l'enseignement secondaire a entraîné la disparition du BEP (niveau V) au profit de la mise en place du baccalauréat professionnel en 3 ans (niveau IV). Cette réforme explique l'évolution récente de la part de l'apprentissage dans les effectifs de niveaux V et IV : hausse de la part des apprentis au niveau V jusqu'en 2012-2013, baisse de leur part au niveau IV.

En CAP, le poids de l'apprentissage baisse sur la période 2000-2013. Cela s'explique par une augmentation des jeunes préparant ce diplôme sous statut scolaire en début de période puis par une baisse récente du nombre d'apprentis en CAP.

Le poids de l'apprentissage pour le baccalauréat professionnel augmente entre 2000 et 2008, lié à la croissance plus importante de l'effectif d'apprentis que celle des élèves puis décroît à partir de 2008.

Le poids de l'apprentissage dans les formations du second degré professionnel est très variable selon les académies et les niveaux de formation (2). La diversité observée d'une académie à l'autre, pour un niveau de formation donné, traduit un engagement régional différent en matière d'apprentissage.

En France métropolitaine, son poids varie, pour le niveau V, de 41,3 % dans l'académie de Lille à 69,7 % dans l'académie de Nice et, pour le niveau IV, de 11,0 % dans l'académie de Lille à 26,0 % dans l'académie de Paris. Dans les DOM, le poids de l'apprentissage est faible : 25,2 % pour le niveau V et 6,1 % pour le niveau IV.

**STATUT SCOLAIRE** - Pour le niveau V, élèves dans les établissements du second degré publics et privés préparant un CAP, une mention complémentaire ou un autre diplôme de ce niveau.

Pour le niveau IV, élèves préparant un baccalauréat professionnel, un brevet des métiers d'arts ou un autre diplôme de ce niveau.

**APPRENTIS DU SECOND CYCLE PROFESSIONNEL** - Jeunes âgés théoriquement de 16 à 25 ans préparant un diplôme de niveau V (CAP, mention complémentaire ou autres diplômes de niveau V) ou de niveau IV (baccalauréat professionnel, brevet professionnel, brevet de maîtrise ou autres diplômes de niveau IV) dans le cadre d'un contrat de travail associant formation en entreprise et enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis. Des dérogations sur la limite d'âge sont possibles, en cas d'enchaînement de formations en apprentissage, de reprise d'un commerce et également pour les personnes reconnues en tant que travailleur handicapé.

## SOURCES

## MENESR-DEPP

- Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.
- Système d'information Scolarité.
- Système d'information SAFRAN du ministère en charge de l'agriculture.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Note d'Information* : 2015-n° 03.
- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Références, juin 2009.

## 1 Évolution du poids de l'apprentissage dans le second cycle professionnel, en %.

	2000 2001	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014
Niveau V	28,8	27,6	28,4	29,0	31,3	39,0	46,4	51,2	56,5	55,3
dont CAP	65,5	62,0	62,3	62,2	61,0	58,3	57,0	57,0	56,7	55,1
Niveau IV	26,6	28,8	29,3	29,9	25,4	19,5	17,6	16,8	16,1	15,1
dont bac professionnel	14,8	15,7	16,2	16,7	13,9	11,1	10,4	10,1	9,4	8,6
<b>Ensemble</b>	<b>28,3</b>	<b>27,9</b>	<b>28,6</b>	<b>29,3</b>	<b>29,3</b>	<b>28,9</b>	<b>28,3</b>	<b>28,3</b>	<b>28,7</b>	<b>27,2</b>

► **Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte depuis 2011.**

**Lecture :** en 2013-2014, 55,3 % des jeunes suivant une formation de niveau V le font sous statut d'apprenti. C'est le cas de 55,1 % des jeunes préparant un CAP.

## 2 Poids de l'apprentissage dans le second cycle professionnel par région et académie en 2013-2014

Régions	Académies	Effectifs du second cycle professionnel				Poids de l'apprentissage (%) (1)		
		Statut scolaire		Statut apprenti		Niveau V	Niveau IV	Ensemble
		Niveau V (2)	Niveau IV (3)	Niveau V	Niveau IV (4)			
Alsace	Strasbourg	3 684	15 267	6 305	3 936	63,1	20,5	35,1
Aquitaine	Bordeaux	6 362	30 219	8 746	4 758	57,9	13,6	27,0
Auvergne	Clermont-Ferrand	2 841	12 269	4 971	2 349	63,6	16,1	32,6
Basse-Normandie	Caen	3 541	15 519	5 302	3 236	60,0	17,3	30,9
Bourgogne	Dijon	3 251	15 812	5 204	2 724	61,5	14,7	29,4
Bretagne	Rennes	6 420	34 087	8 656	5 247	57,4	13,3	25,6
Centre	Orléans-Tours	4 294	22 951	8 917	5 319	67,5	18,8	34,3
Champagne-Ardenne	Reims	3 153	14 067	4 174	2 217	57,0	13,6	27,1
Corse	Corse	515	2 119	1 176	331	69,5	13,5	36,4
Franche-Comté	Besançon	2 592	12 299	4 051	2 761	61,0	18,3	31,4
Haute-Normandie	Rouen	3 961	17 833	6 516	3 482	62,2	16,3	31,4
Île-de-France	Créteil	6 915	40 725	6 991	5 576	50,3	12,0	20,9
	Paris	3 950	13 558	4 012	4 773	50,4	26,0	33,4
	Versailles	7 948	41 702	7 809	7 224	49,6	14,8	23,2
	Total Île-de-France	18 813	95 985	18 812	17 573	50,0	15,5	24,1
Languedoc-Roussillon	Montpellier	5 534	26 548	7 429	3 816	57,3	12,6	26,0
Limousin	Limoges	1 583	6 741	1 847	1 145	53,8	14,5	26,4
Lorraine	Nancy-Metz	4 295	24 460	6 765	4 530	61,2	15,6	28,2
Midi-Pyrénées	Toulouse	4 849	28 023	8 498	3 938	63,7	12,3	27,4
Nord - Pas-de-Calais	Lille	11 772	48 098	8 268	5 953	41,3	11,0	19,2
Pays de la Loire	Nantes	7 407	36 221	11 989	9 410	61,8	20,6	32,9
Picardie	Amiens	5 220	21 478	4 972	3 211	48,8	13,0	23,5
Poitou-Charentes	Poitiers	3 561	16 534	6 157	3 978	63,4	19,4	33,5
Provence - Alpes-Côte d'Azur	Aix-Marseille	7 846	26 034	7 987	5 031	50,4	16,2	27,8
	Nice	2 843	16 327	6 554	2 909	69,7	15,1	33,0
	Total PACA	10 689	42 361	14 541	7 940	57,6	15,8	29,8
Rhône-Alpes	Grenoble	7 464	29 945	9 084	5 637	54,9	15,8	28,2
	Lyon	6 695	27 198	8 018	6 229	54,5	18,6	29,6
	Total Rhône-Alpes	14 159	57 143	17 102	11 866	54,7	17,2	28,9
	<b>France métropolitaine</b>	<b>128 496</b>	<b>596 034</b>	<b>170 398</b>	<b>109 720</b>	<b>57,0</b>	<b>15,5</b>	<b>27,9</b>
Guadeloupe	Guadeloupe	1 943	6 608	903	154	31,7	2,3	11,0
Guyane	Guyane	2 261	3 881	353	56	13,5	1,4	6,2
Martinique	Martinique	1 533	5 039	502	518	24,7	9,3	13,4
Mayotte	Mayotte	1 752	2 670	215	37	10,9	1,4	5,4
La Réunion	La Réunion	5 117	11 874	2 283	1 197	30,9	9,2	17,0
	<b>DOM</b>	<b>12 606</b>	<b>30 072</b>	<b>4 256</b>	<b>1 962</b>	<b>25,2</b>	<b>6,1</b>	<b>12,7</b>
	<b>France métropolitaine + DOM</b>	<b>141 102</b>	<b>626 106</b>	<b>174 654</b>	<b>111 682</b>	<b>55,3</b>	<b>15,1</b>	<b>27,2</b>

► **Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.**

1. Apprentis/ensemble du second cycle professionnel (%).
2. Niveau V statut scolaire : CAP, mention complémentaire et autres diplômes de ce niveau.
3. Niveau IV statut scolaire : bac professionnel, BMA (brevet des métiers d'art) et autres diplômes de ce niveau.
4. Niveau IV statut apprenti : y compris 24 apprentis préparant un brevet de technicien.

## DÉFINITIONS

**E**N 2013-2014, 57,7 % des apprentis inscrits en première année d'apprentissage de niveau IV ou V arrivent de la voie scolaire (formation en collège ou lycée), 25,7 % étaient déjà apprentis l'année précédente, 10,3 % étaient dans une autre situation (sans emploi par exemple) (1). La part des apprentis en provenance de la voie scolaire baisse nettement cette année (68,0 % en 2012) au profit des entrées en provenance de l'apprentissage (16,8 % en 2012).

Parmi les apprentis inscrits en première année de formation de niveau V (principalement CAP), plus des deux tiers arrivent de la voie scolaire, majoritairement après une classe de troisième (41,6 %). En 2013, le nombre d'apprentis venant de cinquième, quatrième ou de l'enseignement spécial diminue et atteint 2,0 %.

Parmi les apprentis inscrits en formation de niveau IV, près de la moitié suivaient déjà une formation en apprentissage l'année précédente. Il s'agissait généralement d'une formation de niveau V. Ainsi, l'apprentissage est une filière professionnelle à part entière associant emploi et formation, aux côtés des filières sous statut scolaire. Les effectifs d'apprentis de niveau IV originaires de troisième baissent en 2013 (11,8 %) après une stagnation l'année précédente. Les apprentis venant du second cycle professionnel sous statut scolaire baissent également en 2013, 13,3 % contre 16,1 % l'année précédente. Le second cycle professionnel avait déjà connu un recul important entre 2008 et 2011 (passant de 30,7 % à 16,2 %). Cela s'expliquait par la mise en place de la réforme de la voie professionnelle qui a créé le baccalauréat professionnel en trois ans, diplôme de niveau IV qui recrute parmi les sortants de troisième.

Au sein d'un même niveau de formation, les origines des jeunes peuvent être très différentes selon le diplôme préparé. Ainsi, les apprentis en première année de baccalauréat professionnel viennent principalement d'une classe de troisième (39,9 %) ou d'une formation de second cycle suivie sous statut scolaire (24,2 %), alors que les apprentis en première année de brevet professionnel viennent majoritairement d'une formation de niveau V sous statut apprenti (63,4 %) (2) (3).

**CAP** - Certificat d'aptitude professionnelle.

**CFA** - Centre de formation d'apprentis. (voir. 5.1)

**PRÉAPPRENTIS** - Sous statut scolaire, les élèves suivent leur formation dans des classes préparatoires à l'apprentissage dont l'appellation a évolué dans le temps : classes préparatoires à l'apprentissage (CPA), classes d'initiation préprofessionnelle par alternance (Clipa), dispositifs d'initiation aux métiers en alternance (DIMA). Ces classes peuvent aussi être implantées en collège ou en lycée.

## SOURCES

MENESR-DEPP, Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Note d'Information* : 2015-n° 03.

- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Références, juin 2009.

### 1 Origine des apprentis de première année en 2013-2014, cursus 2 et 3 ans.

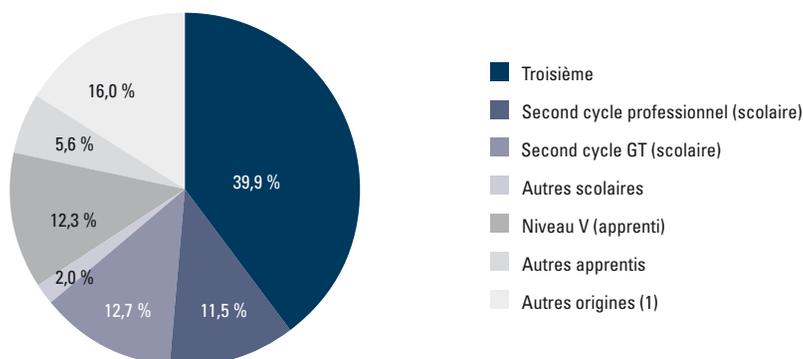
Origine (année 2012-2013)		Année 2013-2014					
		Niveau V		Niveau IV		Total	
		Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
<b>Scolaires</b>	5 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , enseignement spécial	1 667	2,0	41	0,1	1 708	1,4
	3 <sup>e</sup>	34 358	41,6	4 475	11,8	38 833	32,3
	Préapprentissage	3 788	4,6	170	0,5	3 958	3,3
	2 <sup>nd</sup> cycle pro	8 950	10,8	5 027	13,3	13 977	11,6
	2 <sup>nd</sup> cycle GT	6 132	7,4	3 091	8,2	9 223	7,7
	Autres scolaires	93	0,1	1	ε	94	0,1
<b>Total scolaires</b>		<b>55 567</b>	<b>67,3</b>	<b>13 872</b>	<b>36,7</b>	<b>69 439</b>	<b>57,7</b>
<b>Apprentis</b>	Niveau V	10 794	13,1	16 564	43,9	27 358	22,7
	Niveau IV	1 602	1,9	1 627	4,3	3 229	2,7
	Niveau III	101	0,1	101	0,3	202	0,2
	Niveaux I et II	38	ε	54	0,1	92	0,1
	<b>Total apprentis</b>		<b>12 535</b>	<b>15,2</b>	<b>18 346</b>	<b>48,6</b>	<b>30 881</b>
<b>Ni scolaire, ni apprenti (1)</b>		<b>8 436</b>	<b>10,2</b>	<b>3 948</b>	<b>10,5</b>	<b>12 384</b>	<b>10,3</b>
<b>Origine inconnue</b>		<b>6 001</b>	<b>7,3</b>	<b>1 603</b>	<b>4,2</b>	<b>7 604</b>	<b>6,3</b>
<b>Ensemble</b>		<b>82 539</b>	<b>100,0</b>	<b>37 769</b>	<b>100,0</b>	<b>120 308</b>	<b>100,0</b>

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

1. Stage, emploi, chômage.

**Lecture** : 48,6 % des apprentis de première année de niveau IV étaient l'année précédente en apprentissage.

### 2 Origine des apprentis de première année de baccalauréat professionnel en 2013-2014

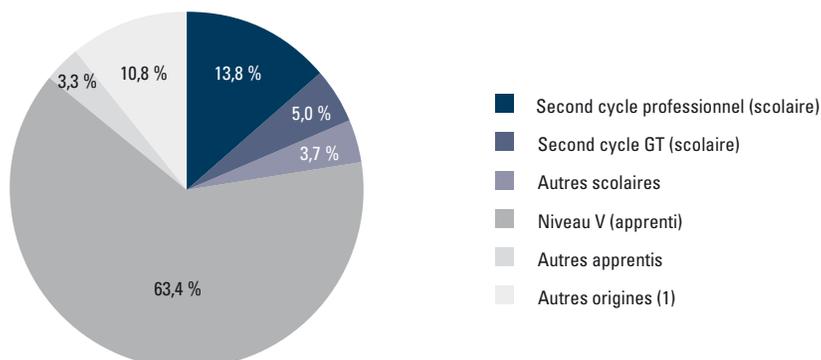


► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

1. Stage, emploi, chômage et origine inconnue.

**Lecture** : 39,9 % des apprentis de première année de baccalauréat professionnel étaient l'année précédente en classe de troisième.

### 3 Origine des apprentis de première année de brevet professionnel en 2013-2014



► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

1. Stage, emploi, chômage et origine inconnue.

**Lecture** : 63,4 % des apprentis de première année de brevet professionnel préparaient l'année précédente une formation de niveau V sous statut apprenti.

**P**OURSUIVANT LA TENDANCE observée depuis 1993, l'apprentissage continue de se développer dans l'enseignement supérieur (1). En 2013, 138 000 jeunes ont préparé un diplôme d'enseignement supérieur par la voie de l'apprentissage, soit une hausse de 2 % par rapport à l'année précédente. Le niveau III représente 53,7 % des apprentis du supérieur, le niveau II 16,6 % et le niveau I 29,7 %. Les niveaux I et II enregistrent une augmentation par rapport à 2012 : 2,8 % pour le niveau II et 7,5 % pour le niveau I, alors que le niveau III baisse (- 1,1 %).

Le BTS occupe toujours une place prépondérante, puisqu'il regroupe 44,1 % des apprentis du supérieur. Les effectifs d'apprentis en BTS diminuent cette année après deux années de forte progression (- 1,5 % par rapport à 2012). Les effectifs d'apprentis préparant un DUT stagnent (- 0,9 %) et atteignent 5 800 jeunes en 2013.

En revanche, le nombre d'apprentis préparant une licence ou un master professionnels progresse toujours. 17 400 apprentis préparent un diplôme d'ingénieur (contre 15 900 l'année précédente), principalement dans les spécialités de la mécanique, des technologies industrielles, de l'électricité et de l'électronique, spécialités à faible taux de féminisation (13,4 % de filles contre 17,2 % pour l'ensemble des formations d'ingénieurs).

47 % des jeunes inscrits en première année de niveau III par apprentissage sont issus d'une terminale de lycée ; la part de ceux venant de terminale générale gagne 0,8 point par rapport à 2012, celle des autres terminales diminue (- 1,3 point pour les terminales professionnelles et - 1,6 point pour les terminales technologiques). Ils sont peu nombreux (10,2 % en 2013) à intégrer une formation de niveau III par apprentissage après un parcours dans un autre cursus du supérieur. En 2013, la proportion de jeunes inscrits dans ce niveau de formation, et qui étaient déjà apprentis l'année précédente, est de 19,8 % (2).

33,4 % des jeunes préparant un diplôme d'ingénieur par apprentissage poursuivaient des études en IUT sous statut étudiant l'année précédente, 25,3 % suivaient déjà une formation par apprentissage (3).

28,8 % des apprentis en première année de niveau I ou II (hors ingénieurs) étaient déjà sous ce statut l'année précédente, ils sont 26,3 % à venir d'un BTS ou d'un DUT sous statut étudiant et 30,5 % à venir d'une autre formation du supérieur sous statut étudiant (4).

## DÉFINITIONS

**POPULATION CONCERNÉE** - Centres de formation d'apprentis (CFA) de France métropolitaine et des DOM. Il n'y a pas d'apprentis dans l'enseignement supérieur à Mayotte.

**NIVEAU III** - Préparation d'un diplôme de niveau bac + 2, type BTS ou DUT.

**NIVEAUX II ET I** - Préparation d'un diplôme de niveau égal ou supérieur à bac + 3.

**BTS** - Brevet de technicien supérieur.

**DUT** - Diplôme universitaire de technologie.

**LICENCE** - Les licences préparées en apprentissage sont essentiellement des licences professionnelles.

## SOURCES

MENESR-DEPP, Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Note d'Information* : 2015-n° 03.

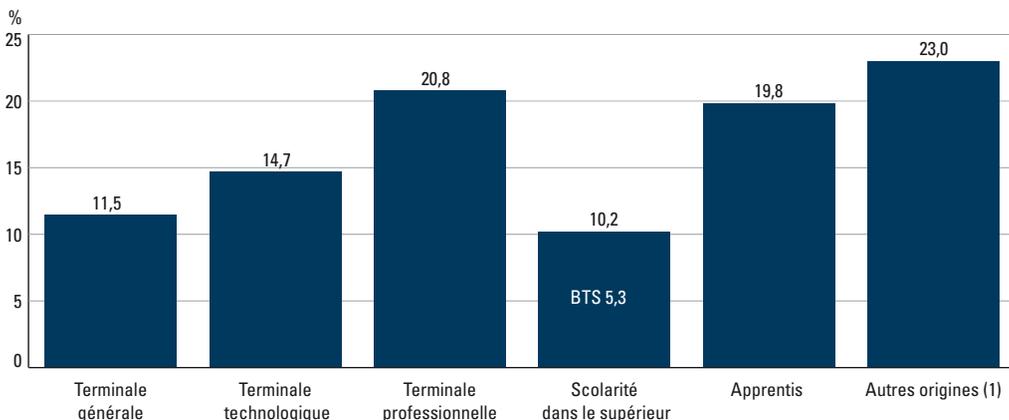
- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Références, juin 2009.

## 1 Évolution des effectifs d'apprentis préparant un diplôme d'enseignement supérieur

	1995 1996	2000 2001	2005 2006	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	Part des filles (%)
BTS/BTSA	12 539	27 800	35 345	47 249	48 093	49 965	55 136	61 769	60 834	36,0
DUT	2 067	4 285	4 717	5 795	5 390	5 548	5 731	5 887	5 836	37,1
Autres niveau III	667	3 468	4 171	5 528	6 049	6 561	6 326	7 212	7 378	55,9
<b>Total niveau III</b>	<b>15 273</b>	<b>35 553</b>	<b>44 233</b>	<b>58 572</b>	<b>59 532</b>	<b>62 074</b>	<b>67 193</b>	<b>74 868</b>	<b>74 048</b>	<b>38,1</b>
Licence	56	692	5 392	9 983	10 663	11 943	13 515	14 522	15 035	45,3
Maîtrise	577	1 837	1 489	-	-	-	-	-	-	-
Autres niveau II	2 196	6 919	8 182	6 038	6 724	7 246	8 247	7 799	7 902	50,3
<b>Total niveau II</b>	<b>2 829</b>	<b>9 448</b>	<b>15 063</b>	<b>16 021</b>	<b>17 387</b>	<b>19 189</b>	<b>21 762</b>	<b>22 321</b>	<b>22 937</b>	<b>47,1</b>
Diplômes ingénieurs	1 734	4 644	7 153	10 279	11 489	12 706	14 083	15 856	17 351	17,2
DESS	193	1 162	411	-	-	-	-	-	-	-
Master	-	-	2 999	7 023	8 083	9 522	11 194	12 676	13 441	54,3
Autres niveau I	21	379	778	5 626	6 584	7 914	8 654	9 650	10 235	47,6
<b>Total niveau I</b>	<b>1 948</b>	<b>6 185</b>	<b>11 341</b>	<b>22 928</b>	<b>26 156</b>	<b>30 142</b>	<b>33 931</b>	<b>38 182</b>	<b>41 027</b>	<b>36,9</b>
<b>Ensemble</b>	<b>20 050</b>	<b>51 186</b>	<b>70 637</b>	<b>97 521</b>	<b>103 075</b>	<b>111 405</b>	<b>122 886</b>	<b>135 371</b>	<b>138 012</b>	<b>39,2</b>

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte depuis 2011.

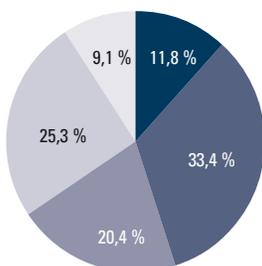
## 2 Origine des apprentis de première année de niveau III en 2013-2014, en %.



► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

1. Stage, emploi, chômage, etc. et origine inconnue (5,9 %).

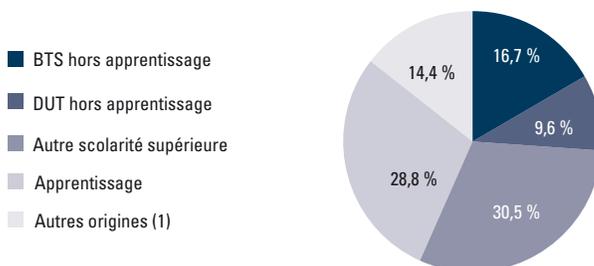
## 3 Origine des apprentis ingénieurs en première année en 2013-2014



► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

1. Stage, emploi, chômage, etc. et origine inconnue (3,8 %).

## 4 Origine des apprentis de niveaux II et I (hors ingénieurs) en première année en 2013-2014



► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

1. Stage, emploi, chômage, etc. et origine inconnue (4,2 %).

**A**U 31 DÉCEMBRE 2013, 39 100 apprentis suivent leur formation en établissement public local d'enseignement (EPL), soit une diminution de 2,5 % par rapport à 2012 (contre - 2,6 % pour l'ensemble de l'apprentissage).

En EPLE, seuls les effectifs en unité de formation par apprentissage (UFA) augmentent en 2013 (+ 2,4 %). Le nombre d'apprentis en CFA baisse quant à lui de 7,8 %. La part des apprentis en UFA ne cesse de croître : elle passe de 21 % en 2005 à 53 % en 2013, tandis que celle des effectifs en CFA passe de 62 % à 39 % (1). Les conventions de services concernent 8 % des apprentis en EPLE (contre 10 % en 2005).

En EPLE, les effectifs sont équilibrés sur les niveaux de formation III à V (près d'un tiers) contre 5 % en niveaux I et II. Les apprentis en EPLE représentent 9,2 % des apprentis : 7,2 % des apprentis en CAP, 8,3 % de ceux en BP, 14,1 % des apprentis en baccalauréat professionnel et surtout 19,5 % de ceux en BTS (2). Les niveaux III (- 0,7 %) et IV (- 2 %) résistent mieux en 2013 que le niveau V (- 5,9 %).

L'académie de Strasbourg – dont la région a une longue tradition d'apprentissage public – accueille à elle seule plus de 14 % des apprentis en EPLE, soit 37 % de l'ensemble de ses apprentis (3). Cette proportion en EPLE est également supérieure à 15 % dans trois autres académies : Limoges (22 %), Nancy-Metz (21 %) et Lille (16 %).

**L'APPRENTISSAGE EN ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT (EPL)** - Il existe quatre structures d'accueil des apprentis dans les EPLE (lycées professionnels, d'enseignement général et technologique ou polyvalents) prévues par le code du travail :

- **LE CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS (CFA)** - L'EPL est l'organisme gestionnaire du CFA, qui est créé par convention entre l'EPL et le conseil régional. L'établissement assume les responsabilités administrative, financière et pédagogique des formations délivrées par le CFA implanté dans le lycée.

- **LA SECTION D'APPRENTISSAGE (SA)** - L'EPL est l'organisme gestionnaire de la section d'apprentissage, qui est créé par convention entre l'EPL, le conseil régional et l'entreprise.

Une SA est créée pour une seule formation répondant à un besoin ponctuel, pour un seul cycle de formation. L'établissement assume les responsabilités administrative, financière et pédagogique de la formation implantée dans le lycée.

- **L'UNITÉ DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)** - L'EPL accueille une unité de formation par apprentissage, qui est créée par convention entre l'EPL et un CFA (dans la majorité des académies, il s'agit d'un CFA académique).

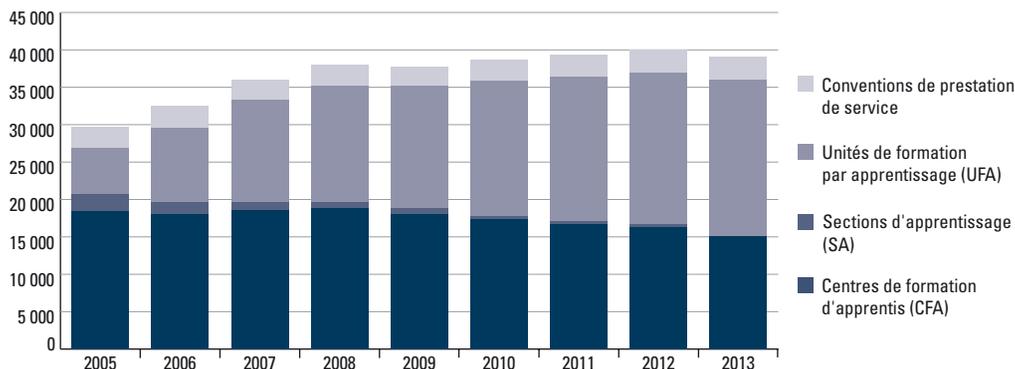
Une UFA peut délivrer plusieurs formations. L'établissement d'accueil de l'UFA assume la seule responsabilité pédagogique des formations délivrées par l'UFA implantées dans le lycée, tandis que le CFA a les responsabilités administratives et financières.

- **LA CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES** (de type « L 6231-3 ») - L'EPL assure une « prestation de services » pour un CFA, dont les modalités sont définies par convention entre l'EPL et le CFA. Il s'agit, le plus souvent, d'assurer tout ou partie des enseignements pour une formation.

#### SOURCES

MENESR-DEPP, Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.

### 1 Évolution des effectifs d'apprentis en EPLE par structure juridique



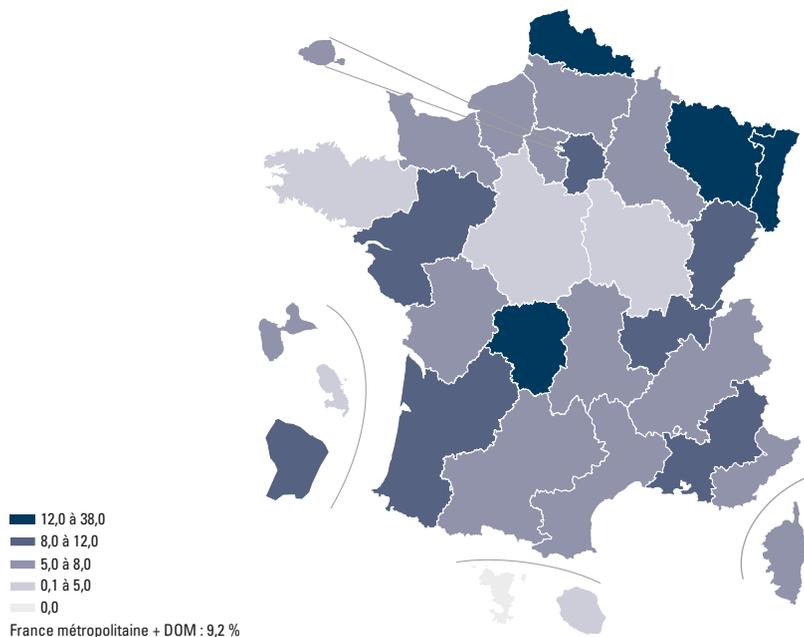
► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte depuis 2011.

### 2 Effectifs d'apprentis en EPLE par niveau de formation en 2013-2014

	Apprentis en EPLE	Ensemble des apprentis	Part en EPLE (%)	Évolution EPLE 2013/2012 (%)
<b>Niveau V</b>	<b>12 616</b>	<b>174 654</b>	<b>7,2</b>	<b>-5,9</b>
<i>dont CAP</i>	<i>11 735</i>	<i>163 381</i>	<i>7,2</i>	<i>-6,8</i>
<b>Niveau IV</b>	<b>12 429</b>	<b>111 682</b>	<b>11,1</b>	<b>-2,0</b>
<i>dont brevet professionnel</i>	<i>3 641</i>	<i>43 772</i>	<i>8,3</i>	<i>-7,4</i>
<i>dont bac professionnel</i>	<i>8 283</i>	<i>58 905</i>	<i>14,1</i>	<i>0,1</i>
<b>Niveau III</b>	<b>12 223</b>	<b>74 048</b>	<b>16,5</b>	<b>-0,7</b>
<i>dont BTS</i>	<i>11 893</i>	<i>60 834</i>	<i>19,5</i>	<i>-0,9</i>
<b>Niveau I et II</b>	<b>1 807</b>	<b>63 964</b>	<b>2,8</b>	<b>7,9</b>
<b>Ensemble</b>	<b>39 075</b>	<b>424 348</b>	<b>9,2</b>	<b>-2,5</b>

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

### 3 Part des apprentis en EPLE en 2013-2014, en %.



**S**ELON LES RÉSULTATS provisoires pour l'année scolaire 2014-2015, 415 200 jeunes sont inscrits dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ou une section d'apprentissage (SA) de France métropolitaine et des DOM. 409 300 sont apprentis (98,6 %) et 5 900 sont préapprentis (1,4 % en DIMA) (1).

Le nombre total d'apprentis est en baisse de 3,5 % par rapport à 2013. Les établissements sous contrôle pédagogique du ministère en charge de l'agriculture en accueillent 33 100, soit -3,4 %. Ceux sous contrôle pédagogique des autres ministères accueillent 376 200 apprentis, soit 5,0 % de moins qu'en 2013.

Cette année, les effectifs d'apprentis croissent seulement dans deux académies (Martinique et Guadeloupe). Dans cinq académies (Bordeaux, Corse, Limoges, Montpellier et Paris) les effectifs stagnent (entre +1 % et -1 %). Dans les vingt-quatre autres, le nombre d'apprentis diminue ; parmi ces académies, douze enregistrent une baisse supérieure à 5 %.

Tous ministères confondus, les formations de niveau V accueillent 164 100 apprentis, soit 40,1 % de l'effectif total d'apprentis (2). 93,2 % des jeunes de ce niveau préparent un CAP. Les formations de niveau IV accueillent 105 800 apprentis (25,8 %), répartis principalement entre le baccalauréat professionnel et le BP. Au niveau III, 72 000 jeunes suivent une formation par la voie de l'apprentissage (17,6 %), la formation la plus fréquente étant le BTS (59 200). Ils sont 67 400 aux niveaux I et II (16,5 %) parmi lesquels 16 300 préparent une licence, les diplômes d'ingénieur et les masters accueillent chacun 18 900 apprentis.

Les évolutions d'effectifs par rapport à 2013-2014 sont très différentes selon le niveau du diplôme préparé. En 2014-2015, les niveaux V, IV et III sont en recul respectivement de 6,1 %, 5,3 % et 2,7 %. Les niveaux II et I augmentent avec une progression de 8,5 % pour la licence, de 9,0 % pour le diplôme d'ingénieur et de 40,4 % pour le master.

Les apprentis sont accueillis dans 1 011 CFA et SA, dont 849 sous la tutelle du ministère en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, 137 sous celle du ministère en charge de l'agriculture (3).

## DÉFINITIONS

**POPULATION CONCERNÉE** - Ensemble des personnes inscrites (apprentis et préapprentis) dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ou une section d'apprentissage (SA), y compris les CFA « agriculture ».

**APPRENTIS** - Voir « Définitions » en 5.1.

**PRÉAPPRENTIS** - Voir « Définitions » en 5.1.

**CFA** - Centre de formation d'apprentis.

**SA** - Section d'apprentissage d'un lycée ou d'une université.

**CAP (A)** - Certificat d'aptitude professionnelle (agricole).

**BP (A)** - Brevet professionnel (agricole).

**MC** - Mention complémentaire.

**BTS (A)** - Brevet de technicien supérieur (agricole).

**DUT** - Diplôme universitaire de technologie.

## SOURCES

MENESR-DEPP, Enquête n° 10 (enquête rapide sur les effectifs en CFA et sections d'apprentissage - résultats provisoires au 31 décembre 2014) et SIFA (Système d'information sur la formation des apprentis) au 31 décembre 2013.

## 1 Effectifs dans les centres de formation d'apprentis et les sections d'apprentissage par région et académie en 2014-2015, résultats provisoires (1).

Régions	Académies	CFA/SA hors agriculture		CFA/SA agricoles		Effectifs totaux	dont apprentis	Évolution 2014/2013 (%) (2)
		Apprentis	Préapprentis	Apprentis	Préapprentis			
Alsace	Strasbourg	14 058	262	815	29	15 164	14 873	-2,1
Aquitaine	Bordeaux	16 219	298	2 044	175	18 736	18 263	-0,9
Auvergne	Clermont-Ferrand	7 380	46	848	28	8 302	8 228	-6,6
Basse-Normandie	Caen	8 597	-	1 292	-	9 889	9 889	-5,6
Bourgogne	Dijon	8 099	181	1 287	72	9 639	9 386	-5,7
Bretagne	Rennes	15 279	137	1 680	40	17 136	16 959	-5,5
Centre	Orléans-Tours	16 708	252	1 472	79	18 511	18 180	-5,6
Champagne-Ardenne	Reims	7 046	165	672	34	7 917	7 718	-6,8
Corse	Corse	1 946	17	100	-	2 063	2 046	-0,8
Franche-Comté	Besançon	7 859	124	1 340	46	9 369	9 199	-5,6
Haute-Normandie	Rouen	11 310	178	1 171	26	12 685	12 481	-6,4
Île-de-France	Paris	26 528	138	92	-	26 758	26 620	0,6
	Créteil	20 366	217	458	5	21 046	20 824	-1,4
	Versailles	31 720	597	1 077	85	33 479	32 797	-3,7
	Total Île-de-France	78 614	952	1 627	90	81 283	80 241	-1,7
Languedoc-Roussillon	Montpellier	15 119	56	1 178	-	16 353	16 297	1,0
Limousin	Limoges	3 182	73	488	-	3 743	3 670	-0,5
Lorraine	Nancy-Metz	13 453	321	1 558	79	15 411	15 011	-6,4
Midi-Pyrénées	Toulouse	15 552	455	1 355	58	17 420	16 907	-1,5
Nord - Pas-de-Calais	Lille	19 070	-	2 306	-	21 376	21 376	-2,2
Pays de la Loire	Nantes	24 255	354	2 686	6	27 301	26 941	-4,8
Picardie	Amiens	9 995	415	1 346	90	11 846	11 341	-4,6
Poitou-Charentes	Poitiers	11 735	178	1 651	-	13 564	13 386	-4,6
	Aix-Marseille	17 099	-	383	-	17 482	17 482	-5,0
	Nice	8 218	-	2 165	-	10 383	10 383	-5,5
Rhône-Alpes	Total PACA	25 317	-	2 548	-	27 865	27 865	-5,2
	Grenoble	13 427	90	-	-	13 517	13 427	-4,3
	Lyon	24 090	259	3 009	9	27 367	27 099	-3,9
	Total Rhône-Alpes	37 517	349	3 009	9	40 884	40 526	-4,0
<b>France métropolitaine</b>		<b>368 310</b>	<b>4 813</b>	<b>32 473</b>	<b>861</b>	<b>406 457</b>	<b>400 783</b>	<b>-3,6</b>
Guadeloupe	Guadeloupe	1 467	60	110	-	1 637	1 577	5,4
Guyane	Guyane	559	-	59	-	618	618	-6,8
Martinique	Martinique	1 532	104	112	12	1 760	1 644	9,6
Mayotte	Mayotte	244	-	-	-	244	244	-3,2
La Réunion	La Réunion	4 102	-	363	-	4 465	4 465	-3,3
<b>DOM</b>		<b>7 904</b>	<b>164</b>	<b>644</b>	<b>12</b>	<b>8 724</b>	<b>8 548</b>	<b>0,3</b>
<b>France métropolitaine + DOM</b>		<b>376 214</b>	<b>4 977</b>	<b>33 117</b>	<b>873</b>	<b>415 181</b>	<b>409 331</b>	<b>-3,5</b>

► **Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.**

1. Résultats de l'enquête rapide au 31 décembre 2014. Les effectifs sont ventilés selon la région et l'académie d'implantation de l'établissement de rattachement, contrairement à la double page 5.2 où ils sont ventilés selon la région et l'académie du site de formation.

2. Évolution des effectifs d'apprentis entre l'enquête rapide au 31 décembre 2014 et SIFA au 31 décembre 2013.

## 2 Effectifs d'apprentis en CFA et SA par niveau et diplôme

	2013-2014 (1)	2014-2015 (2)	Évolution (%)
CAP	163 381	152 923	-6,4
Autres diplômes de niveau V	11 273	11 148	-1,1
<b>Niveau V</b>	<b>174 654</b>	<b>164 071</b>	<b>-6,1</b>
BP	43 772	44 028	0,6
Bac pro	58 905	54 338	-7,8
Autres diplômes de niveau IV	9 005	7 428	-17,5
<b>Niveau IV</b>	<b>111 682</b>	<b>105 794</b>	<b>-5,3</b>
BTS	60 834	59 227	-2,6
Autres diplômes de niveau III	13 214	12 808	-3,1
<b>Niveau III</b>	<b>74 048</b>	<b>72 035</b>	<b>-2,7</b>
Licence	15 035	16 317	8,5
Master	13 441	18 868	40,4
Diplôme d'ingénieur	17 351	18 919	9,0
Autres diplômes de niveaux I et II	18 137	13 327	-26,5
<b>Niveaux I et II</b>	<b>63 964</b>	<b>67 431</b>	<b>5,4</b>
<b>Total</b>	<b>424 348</b>	<b>409 331</b>	<b>-3,5</b>

► **Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.**

1. Résultats issus de SIFA au 31-12-2013.

2. Résultats provisoires issus de l'enquête rapide au 31-12-2014.

## 3 Répartition des CFA et SA selon le ministère de tutelle

En charge de	Nombre de CFA/SA
Éducation nationale/Enseignement supérieur	849
Agriculture	137
Santé	19
Autres	6
<b>Total</b>	<b>1 011</b>

► **Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.**